

Bundesgericht

Tribunal fédéral

Tribunale federale

Tribunal federal



CH - 1000 Lausanne 14

Numéro de correspondance 11.5.2

Lausanne, le 15 octobre 2010

**Communiqué de presse du Tribunal fédéral:
Proposition de candidats pour la présidence / vice-présidence
dès le 1er janvier 2011 et élection des organes dirigeants**

En décembre 2010, l'Assemblée fédérale procédera à l'élection du Président et du Vice-président du Tribunal fédéral pour la période 2011 – 2012. Le Tribunal fédéral propose de réélire le Juge fédéral Lorenz Meyer à la présidence du Tribunal fédéral et d'élire le Juge fédéral Gilbert Kolly à la vice-présidence. La Cour plénière a en outre élu la Juge fédérale Martha Niquille comme troisième membre de la Commission administrative. Le juge fédéral Jean Fonjallaz a été élu à la présidence de la première Cour de droit public. Les autres présidents de cour restent en fonction.

Lors de la session de décembre, l'assemblée fédérale procédera à l'élection, sur proposition du Tribunal fédéral, du Président et du Vice-président du Tribunal fédéral pour la période 2011 – 2012. Le Tribunal fédéral a décidé par 30 voix sur 34 suffrages exprimés de proposer à l'Assemblée fédérale de réélire le Juge fédéral Lorenz Meyer à la présidence du Tribunal fédéral et, par 28 voix sur 34 suffrages exprimés, d'élire le Juge fédéral Gilbert Kolly à la vice-présidence. Durant la période de fonction actuelle, le Juge fédéral Gilbert Kolly exerçait déjà la fonction de troisième membre de la Commission administrative. Conformément à la loi, la juge fédérale Susanne Leuzinger se retire de la vice-présidence après une période de fonction de quatre ans. Elle continue d'exercer sa fonction de Juge fédérale.

De par la loi, le Président et le Vice-président du Tribunal fédéral prendront place au sein de la Commission administrative. La Cour plénière a en outre élu, par 28 voix sur 34 suffrages exprimés la Juge fédérale Martha Niquille comme troisième membre de la Commission administrative.

Comme successeur du Président actuel de la première Cour de droit public, Monsieur le Juge fédéral Michel Féraud, la Cour plénière a élu le Juge fédéral Jean Fonjallaz pour la nouvelle période de fonction. Les autres présidents de cour restent en fonction. Ainsi, à partir du 1er Janvier 2011, les Cours seront présidées par:

Première Cour de droit public: Jean Fonjallaz (Président)

Deuxième Cour de droit public: Andreas Zünd (Président)

Première Cour de droit civil: Kathrin Klett (Présidente)

Deuxième Cour de droit civil: Fabienne Hohl (Présidente)

Cour de droit pénal: Dominique Favre (Président)

Première Cour de droit social: Rudolf Ursprung (Président)

Deuxième Cour de droit social: Ulrich Meyer (Président)

Par ailleurs, la Cour plénière a réélu pour la période de fonction 2011 – 2012 les Juges fédéraux Vera Rottenberg Liatowitsch, Yves Kernen et Ivo Eusebio comme membres de sa Commission de recours. La Juge fédérale Vera Rottenberg Liatowitsch assurera à nouveau la présidence.

Ces décisions ont été prises le 15 octobre 2010 par la Cour plénière, c'est-à-dire les juges fédéraux ordinaires, sous forme de vote écrit et à bulletin secret. La Cour plénière se prononcera ultérieurement sur la composition personnelle des cours dès le 1er janvier 2011.

<p>Contact: Sabina Motta, Adjointe du Secrétaire général Tel. 021 318 91 09; Fax 021 323 37 00 E-Mail: presse@bger.admin.ch</p>
